



## CONVOCAATION - BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020

Lisieux, le 25 septembre 2020

**Chers(es) Collègues, membres du Bureau communautaire,**

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie le :

**JEUDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020 A 16H00**

*SALLE CANADA – PARC DES EXPOSITIONS*

*1055 RUE EDOUARD BRANLY – LISIEUX*

SELON L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Cession de tablettes numériques à la commune de Mézidon Vallée d'Auge – Mandat 2017-2020
2. Cohésion sociale – Petite enfance – Renforcement du maillage territorial des RAM – Convention de partenariat avec la CAF
3. Mobilités – Pôle d'échanges multimodal de la gare de Lisieux – Demande de subventions
4. Développement Economique - Vente du musée du fer situe à Livarot-Pays-d'Auge
5. Développement Economique – Pépinière d'entreprises sur le site Sanchez à Lisieux – Mise à jour de l'avis des domaines et changement du numéro cadastral de la parcelle objet de la cession à l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN)

Vous recevrez la semaine prochaine, par courriel, un ordre du jour complémentaire relatif à la partie non délibérante de la séance.

En cas d'empêchement de votre part, je vous invite à prévenir votre suppléant ou à donner un pouvoir (cf. modèle joint).

Également, je vous rappelle que le port du masque est obligatoire dès l'arrivée dans la salle. Par ailleurs, le port du masque doit être systématique à l'intérieur des locaux, en toutes circonstances (même en étant assis).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Chers(es) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**François AUBEY,**



Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
LISIEUX NORMANDIE**  
6 rue d'Alençon  
CS 26020 - 14106 Lisieux Cedex  
Tél. +33 (0)2 31 616 600  
Fax. +33 (0)2 31 616 601  
secretariat@agglo-lisieux.fr  
**[www.lisieux-normandie.fr](http://www.lisieux-normandie.fr)**

Toute correspondance doit être adressée  
impersonnellement à Monsieur le Président